



Within / Beignade II

(Pièce acrobatique)

Responsable technique : Basile PHILIPPE
+33 6 14 86 59 99
basile-philippe@sfr.fr

Information sur la pièce :

La pièce est d'une durée de 30 minutes. Le performeur étant déjà présent sur scène, l'entrée public doit se faire en un maximum de 10 minutes.

Le lieu doit fournir une personne qualifiée pour proposer un plan (lumière et son) en fonction de l'espace proposé par le lieu.

L'artiste est accompagné d'un(e) assistant(e) durant la tournée.

Scénographie et espace de jeu :

Pour le bon fonctionnement de la pièce, l'espace scénique doit être équivalent à un carré de 9x9m avec une hauteur minimale de 3.5 mètres.

La pièce est jouée de préférence en intérieur mais il est possible de la présenter en extérieur.

Des chaises peuvent être installées pour le public, en position carrée autour de l'espace. Le lieu peut également choisir, après discussion avec l'artiste, d'inviter le public à se déplacer autour de l'espace durant la pièce.

Le sol doit être recouvert d'un tapis de danse de type marley blanc/gris. Un revêtement en béton ciré peut aussi être envisager.

L'accès au plateau doit être d'un minimum de 2 mètres de largeur afin de pouvoir faire entrer l'appareil sans difficultés.

Lumière :

La pièce est jouée dans un espace très éclairé et sans couleurs.

Le lieu d'accueil doit fournir dans tous les cas un éclairage permettant à l'artiste d'évoluer en toute sécurité (ce dernier peut se voir contraint de réduire certaines prises de risques en cas contraire).

Son :

Prévoir un accès mini-jack, raccordé à la console, sur scène. L'essentiel du son de la pièce est géré sur scène par l'artiste depuis son ordinateur. Quatre enceintes sont nécessaires, une à chaque coin.

Accueil :

L'artiste et son assistant(e) doivent arriver sur les lieux au moins cinq heures avant la première représentation. Nous demandons 30 minutes dans l'espace, pendant cette période, pour valider les intensités d'éclairage et essayer le sol.

L'artiste peut présenter la pièce 2 fois dans la même journée avec un intervalle d'une heure minimum entre chaque représentation.

En cas de pluie la représentation peut-être reportée ou adaptée.

L'artiste demande une pièce fermée dans laquelle il peut laisser ses effets personnels durant le spectacle ou en cas de repli pour cause de pluie. Cette pièce peut être partagée avec d'autres compagnies et doit avoir un accès à des sanitaires.

Le lieu doit fournir un espace de stockage (sec et sécuritaire) pour l'appareil (2x2x2m).

Le montage et le démontage de l'espace de jeu est géré par l'artiste et son assistant(e).

Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat, mais peut-être adaptée suivant les lieux de représentations.